

Procès Verbal

du Conseil Municipal du 06 mai 2026 en mairie

Le 06 mai 2026, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

Étaient Présents : Mr CHERBLANC Jean-Bernard, , Mr BASTION Jean-Luc, Mr BURLET Christophe, Mr SABATIÉ Jean, Mr BADOIL Daniel, Mme HASSLER Patricia, Mr MICHEL Sébastien, Mme ROBAK Cynthia, Mr BESGA Benjamin, Mme PAILLART Céline, Mme LARDELLIER Aline, Mr GRATALOUP Anthony, Mme MOLINA Emma.

Étaient absentes excusées : Mme GRATALOUP Ophélie (pouvoir), Mme ER.RAFIQI Magali (pouvoir)

QUORUM : la majorité sera à 8 membres présents

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01/04/2026
- Délibérations :
 1. Réélection des membres de la Commission d'appel d'offres selon la forme exigée par la Préfecture
 2. Revalidation des autres commissions municipales sans la Commission d'Appel d'Offres
 3. Lancement étude habitat personnes âgées dans le bourg.
 4. Vote des subventions 2026
 5. Désignation de 2 référents Ambroisie à l'Association Stop Ambroisie
 6. Remboursement à Miguel Mendes Estriga de fourniture et exécution des murs en brique terre cuite pour le four et barbecue.
 7. Désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
 8. Renouvellement de la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026
 9. Désignation d'un référent foncier communal
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 01/04/2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu des conseils municipaux envoyé par mail?

Nous souhaitons faire évoluer les **modes de distribution des comptes rendus des conseils municipaux**. Ils sont actuellement tous transmis en format papier, mais peut-être préféreriez-vous les consulter par mail?

Répondez à ce sondage, en inscrivant bien les informations demandées (*Pour rappel, cette inscription est facultative*)

☐

Je préfère par mail

☐

Je continue au format papier

Pour recevoir les comptes rendus par mail veuillez renseigner votre adresse mail ci-dessous:

.....@.....

Veuillez déposer, s'il vous plaît, **avant le 30 mai 2026**, le sondage dans la **boîte aux lettres de la mairie** ou par mail à l'adresse suivante: mairie@courzieu.fr

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScX0UgOrlgtO4CyWaiJArMnNBOGQtPX_ZUVw6pCsFkNARljtA/viewform

DELIBERATIONS

→ OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES : CRÉATION ET DÉSIGNATION

L'article L 2121-22 du C.G.C.T. indique que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

→ OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le maire communique les modalités d'élection des membres de la commission d'adjudication ou d'appel d'offres, présidée par le Maire, constituée pour la durée du mandat de l'actuel Conseil Municipal. Cette commission est chargée de l'ouverture des plis des entreprises dans le cadre des marchés publics.

Conformément à l'article L1411-5 du CGCT, il a été procédé à l'élection de trois membres titulaires et de 3 membres suppléants en nombre égal. Le principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste doit être respecté.

Il est proposé en plus du Maire, membre de droit :

3 Titulaires :

- Jean-Luc BASTION
- Céline PAILLART
- Christophe BURLET

3 Suppléants :

- Magali ER RAFIQI
- Daniel BADOIL
- Sébastien MICHEL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire les représentants du conseil municipal au sein de la commission d'appel d'offres, les élus tels que mentionnés ci-dessus.

→ OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES : CRÉATION ET DÉSIGNATION

Considérant que la délibération 2026-20 du 6/05/2026 annule et remplace la délibération 2026-01 du 01/04/2026 intitulée Commissions municipales : création et désignation, il y a lieu de revoter la composition des commissions réalisées lors du conseil municipal qui les avaient constituées.

Le Maire propose de renouveler à l'identique les 11 commissions.

A l'unanimité, les élus décident de voter à main levée et au scrutin de liste.

Pas de changement dans la composition des commissions, toutes sont renouvelées à l'identique et à l'unanimité.

→ OBJET : LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN HABITAT DANS LE BOURG

Le Maire explique que, dans le cadre d'une étude d'opportunité pour la création de

logements adaptés pour personnes âgées, intergénérationnels ou de locaux à destination de la petite enfance dans le Bourg, la commune souhaiterait être accompagnée par une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) compétente pour analyser un ou des tènements immobiliers potentiellement intéressants, étudier la faisabilité technique, rechercher des financements et des porteurs de projets intéressés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de lancer cette étude de faisabilité habitat par une AMO compétente.

→ OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2026

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les demandes formulées par les Présidents de différents organismes, associations en vue d'obtenir une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE à l'unanimité les subventions ci-après :
 - VIE LIBRE : 100 €
 - RESTO DU CŒUR : 100€
 - AMICALE BOULE DES VALLONS (Challenge du Groupement) : 600€
 - ASSOCIATION SOLIDARITE PARTAGE : 0.22€/habitant soit 0,22*1 204 soit 264.88€
 - ADMR : Portage de repas 2 €/ repas
 - Local ADMR BESENAY du 1er janvier 2023 pour une durée de 5 ans : 11 890€ représentant une participation financière de l'Administration de 10€ par habitant étalée sur 5 ans soit 2 378€/an

- DECIDE le versement de ces subventions

→ OBJET : DÉSIGNATION DE DEUX RÉFÉRENTS AMBROISIE À AUPRÈS DE L'ASSOCIATION STOP AMBROISIE

À la suite du renouvellement du Conseil Municipal, l'association STOP Ambroisie rappelle l'obligation de nommer au moins 2 référents Ambroisie pour lutter et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive. Le Maire propose à l'Assemblée délibérante de désigner au moins deux référents :

Il est proposé comme référents :

- Sébastien MICHEL
- Emma MOLINA

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de désigner les conseillers mentionnés ci-dessus, référents Ambroisie au sein de l'Association STOP Ambroisie.

→ OBJET : REMBOURSEMENT À MIGUEL MENDES ESTRIGA POUR DE LA FOURNITURE DE BRIQUES EN TERRE CUITE POUR L'HABILLAGE DU FOUR ET BARBECUE

Monsieur Le Maire fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu de délibérer pour rembourser les fournitures de briques en terre cuite pour la réalisation du four et du barbecue à Miguel Mendes Estriga.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCEPTE de rembourser à Monsieur Miguel Mendes Estriga, la facture présentée pour un montant de 801.60€

- DIT que les crédits seront inscrits sur le Budget Primitif 2026.

→ OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies ;

Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment son article L 2121-33 ;

Vu la délibération n° 120-2026 du Conseil Communautaire du 23 avril 2026 de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle établissant la CLECT et son règlement intérieur ;

Considérant que la commune doit désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein de la CLECT.

Considérant que chaque commune membre de l'EPCI doit disposer d'au moins un représentant au sein de la CLECT, issu de son conseil municipal, afin qu'aucune commune membre ne soit écartée du processus d'évaluation des charges transférées ;

Considérant que la CLECT a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences ;

Considérant que la CLECT est chargée :

- De l'évaluation des charges transférées (collecte et validation des données, calcul du coût net des transferts, ...)
- De la rédaction d'un rapport qui sera soumis pour validation aux communes et pour information au conseil communautaire qui, lui, notifiera le montant des attributions de compensation (AC) découlant des travaux de la CLECT.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De désigner M. CHERBLANC Jean-Bernard, membre titulaire et Madame ER RAFIQI Magali, membre suppléant de la commune pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

→ OBJET : RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposés sur délibération du conseil municipal.

La liste des personnes proposées en nombre double pour siéger en commission est :

- DRILLARD Jean-Marc
- CHENAILLES Sandrine
- REIGNIR Roger
- BATION Karine
- BURLET Christophe
- GRATALOUPE Anthony
- ROBAK Cynthia
- FAURE Daniel
- TULKENS Carole
- DURR Stéphanie
- BARBARIN Jean-Paul
- MALTAVERNE Laure
- CABAUSSEL Guy
- BADOIL Daniel
- BENOIT Franck

- LARDELLIER Vincent
- BLEIN Jean-Luc
- BATAILLON Marc
- CHENAILLES Didier
- VATTLET Thierry
- THIZY Anne-Marie
- DELORME Sandrine
- LEFLON Dominique
- CHARVOLIN Gilles

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité de proposer la liste des personnes ci-dessus en nombre double pour siéger en commission

→ OBJET : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT FONCIER COMMUNAL

Le Maire explique qu'à l'issue des élections municipales, l'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'Intercommunalités (AMF69) et la Safer Auvergne Rhône Alpes souhaitent attirer l'attention sur les enjeux liés au foncier agricole sur notre territoire.

Installation, transmission, préservation des terres : ces sujets structurants pour les territoires nécessitent une coordination étroite entre les communes et la Safer, en lien avec les réalités locales.

Il est proposé de désigner un référent sur les questions foncières :

- Aline LARDELLIER

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner la personne mentionnée ci-dessus, référent foncier communal.

RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

→ La commission s'est réunie pour statuer sur les orientations sociales et organisationnelles de la municipalité. Les échanges ont principalement porté sur quatre axes :

- Gestion des effectifs : Dans le contexte actuel, la commission a décidé de geler les embauches au sein des services techniques, tout en restant ouverte à une opportunité exceptionnelle si un profil particulièrement qualifié se présentait.

- Dialogue social : Suite à un courrier de la CGT, une proposition de rencontre avec la commission RH (un mercredi) a été formulée ; la municipalité est en attente d'un retour de l'organisation syndicale.

- Cohésion interne : Pour marquer le début de mandat et favoriser la connaissance mutuelle entre les élus et les agents, l'organisation d'un moment de convivialité (apéro rencontre) est envisagée.

- Appui externe : Un devis a été sollicité auprès d'une conseillère RH afin d'étudier un éventuel accompagnement par un prestataire extérieur.

COMMISSION SCOLAIRE

→ La première réunion scolaire a eu lieu le mardi 5 mai. Les échanges ont été très riches et les projets fourmillent.

Des démarches ont été engagées auprès de notre prestataire (Calitéo) qui cuisine les repas sur place afin qu'il se fournisse plus auprès de producteurs locaux. Plusieurs producteurs de fruits et légumes, de viande bovine et de produits laitiers ont été approchés.

Les ateliers du temps méridiens (VTT le mardi et Potager le jeudi) sont complétés d'une 3^{ème} activité le lundi avec de l'Improvisation théâtrale. Ceux-ci restent toujours bien fréquentés et appréciés des enfants.

COMMISSION FLEURISSEMENT

EMBELLISSEMENT

ENVIRONNEMENT (F2E)

→ La commission s'est réunie pour faire le point sur les actions de fleurissement et les projets environnementaux de la commune. Les points suivants ont été abordés :

- Opération fleurs pour les particuliers : Le dispositif de commandes groupées s'est déroulé avec succès, avec une livraison le 29 avril et une distribution assurée le 30 avril. Près de 2000 plantes ont été distribuées.

- Plantations communales : La livraison des fleurs est programmée pour le mercredi 20 mai. Les élus et agents prépareront les lots par secteurs avant une matinée de plantation collective prévue le samedi 23 mai, faisant appel

à la mobilisation de tous les habitants. Vous êtes tous les bienvenus de 10h à 12h pour mettre la main à la terre dans une bonne ambiance. Le traditionnel apéro au comptoir clôturera la matinée.

- Animations et Concours : Les "Matinées Mains Vertes" sont reconduites à raison d'une séance par mois (clôturées aussi par un moment de convivialité), tout comme le concours communal de fleurissement qui se poursuit cette année.

- Entretien et Biodiversité : Un appel d'offres est en cours pour sélectionner les prestataires extérieurs chargés des espaces verts. Par ailleurs, la commission réfléchit à la suite de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) via le dispositif "Territoire Engagé pour la Nature" (TEN) en lien avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

- Sentier des Petits Loups : Le matériel de balisage a été réceptionné. Des demi-journées de pose seront prochainement organisées avec l'aide des habitants volontaires. Là encore nous avons besoins de bras pour ce chantier collectif, vous êtes tous les bienvenus, faites-vous connaître. Des samedis matin seront planifiés prochainement.

- L'opération MAYA 3 de piégeage des frelons asiatiques bat son plein et de nombreuses prises sont effectuées, merci aux piégeurs, grâce à eux nous réduirons la formation de nids et sauvegarderons nos abeilles.

COMMISSION PATRIMOINE

ET TOURISME

→ La commission a fait le point sur les dossiers événementiels et les aménagements touristiques de la commune :

- Événementiel "Loops Trail – Ramène ta fraise" : Cette épreuve sportive du 20 juin sera jumelée cette année avec la Fête de la Musique. Cet événement est co-organisé en partenariat avec l'association Le Comptoir du Village. Les inscriptions sont ouvertes tant pour la partie sportive que pour les repas qui seront proposés par Le Comptoir ce soir-là. Venez nombreux, l'ambiance sera à coup sûr endiablée. Flyer en annexe.

- Accompagnement sportif : En préparation de cette journée, une séance de coaching trail est programmée le mercredi 27 mai à

19h directement sur le parcours de l'épreuve et toujours encadrée par notre champion Emmanuel MEYSSAT.

- Parcours Permanent d'Orientation : La phase de conception touche à sa fin avec la finalisation du balisage de départ, dont la livraison est imminente. Parallèlement, les supports de communication (dépliants et cartes) sont arrivés en mairie. Perspectives : Une fois le matériel réceptionné et installé, la commission devra organiser officiellement le lancement et l'inauguration de ce nouveau parcours.

- Four Pabanal : Suite aux deux derniers chantiers réalisés courant avril, le dôme du four Pabanal est installé. La prochaine étape sera de monter le muret de protection ainsi que le barbecue. L'ensemble sera prêt pour des premières fournées cet été !

- Sentier des p'tits Loups : La mairie proposera prochainement des dates de chantiers participatifs pour installer le balisage et découvrir le parcours par la même occasion.

COMMISSION COMMUNICATION

→ La commission poursuit le travail en partenariat avec un graphiste pour la mise en page des comptes-rendus du conseil municipal ainsi que les affiches et flyers pour les événements communaux. Une photothèque sera également créée pour illustrer nos publications sur les réseaux sociaux et actualiser le contenu des sites internet. La commission s'est également penchée sur la distribution des comptes-rendus. Vous êtes invités à répondre sur le mode de distribution souhaité avant le 30 mai, soit à l'aide du coupon joint, soit via le formulaire disponible en ligne sur le site internet de la mairie.

Lien du formulaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScX0UgOrIgtO4CyWaiJArMnNBOGQtPX_ZUVw6pCsFkNARljtA/viewform

COMMISSION URBANISME

→ La commission urbanisme s'est réunie deux fois en avril et commence petit à petit à se mettre en place. Les élus membres de la commission sont disponibles pour vous rencontrer et vous aider dans vos projets. A ce jour, 3 DP ont reçu des avis favorables de la commission et un PC est en cours d'instruction.

COMMISSION BÂTIMENT

→ Le Comptoir du Village a quitté la salle polyvalente pour réaménager leur local initial suite à la réhabilitation et à l'agrandissement du commerce. Un grand merci aux bénévoles pour leur implication exceptionnelle.

Une inauguration officielle devrait avoir lieu d'ici cet été pour remercier notamment tous les financeurs publics, dans l'attente d'une date proposée par Mr le Sous-Préfet.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE

→ Madame Suzy Pinard est intéressée pour louer le local commercial, son activité commencerait en septembre. Un loyer progressif sur 3 mois lui sera proposé pour l'aider à démarrer son activité.

En parallèle, nous allons rencontrer à nouveau Laure Chaverondier pour tenter de lui proposer un local pour son activité.

L'entreprise SIPPEX risque fort d'être en liquidation judiciaire ou s'il y a un repreneur de subir des licenciements.

La commune a donné son accord pour un projet de camion pizza le dimanche soir au Bourg après avoir recueilli l'avis des commerçants actuels mais posera aussi la question à La Petite France qui est présente quant à elle le lundi soir.

COMMISSION VOIRIE

→ La liaison en eau entre l'étang et le réseau d'irrigation de la commune a été réalisé par les agents communaux

- Le curage des fossés se poursuit
- La réfection de la partie basse de la route de Montpinet est à l'étude

DÉLÉGATIONS SIVOM

→ Une réunion au SIVOM a eu lieu mercredi 6 mai à 9h afin de présenter les moyens humains et matériels aux nouveaux élus, responsables de services et rencontrer les agents du SIVOM et

des 3 communes membres.

Le fonctionnement du syndicat a été également expliqué à tous.

- Maison de santé (Incubateur de santé solidaire) :
Une réunion est prévue mercredi 27 Mai pour visiter les locaux de la Gare et les locaux de l'ancien cabinet de Magali Er Rafiqi

SYDER

- Le président a été élu lors du premier conseil syndical, il s'agit de Mr Marc COSTE.
Un projet de mise en valeur de l'Eglise par un éclairage nocturne est en cours avec la collaboration du SYDER.

SIPAG-SIDESOL-SIVOS

- Les premières réunions de ces syndicats ont été l'occasion de présentation et d'élections des exécutifs pour ces différentes instances.

Prochain conseil Municipal :
Mercredi 3 JUIN 2026 à 20h

Fin de séance : 23H15

Le Maire
Jean-Bernard CHERBLANC

Secrétaire de séance